



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Evaluation des cursus
bachelier en Soins infirmiers et bachelier Sage-femme
2010-2011**

**RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE
Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN)**

Comité des experts :
Mme Blandine MAES, présidente.
Mme Aurélia BUSTILLO, Mme Maria-Arminda MENDES COSTA,
Mme Christine BERSET, et M Frederik DE DECKER, experts.

14 juin 2011

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2010-2011 à l'évaluation des cursus de bachelier en Soins infirmiers et de bachelier Sage-femme.

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, s'est rendu à la Haute de la Province de Namur (HEPN) les 15, 16 et 17 décembre 2010. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture des rapports d'autoévaluation rédigés par les entités et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Le comité des experts tient à remercier tous ceux qui l'ont accueilli : la direction, les coordonnateurs du processus d'autoévaluation, les personnels pédagogiques et techniques, étudiants et anciens étudiants. Il remercie également tous ceux qui ont joué le jeu de l'autoévaluation, puis de l'évaluation.

L'objectif du présent rapport est de faire un état des lieux des forces et faiblesses des programmes évalués et de proposer des recommandations pour aider les entités à construire leur propre plan d'amélioration.

Remarque :

Le comité des experts a souhaité rédiger un rapport commun pour le bachelier Soins infirmier (BSI) et le bachelier Sage-femme (BSF). Les points spécifiques (BSI ou BSF) sont explicitement mentionnés dans le corps du texte. En l'absence de spécification, les points concernent les deux cursus.

CHAP 1 : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité

Présentation de l'institution

La Haute Ecole de Province de Namur (HEPN) se compose de trois catégories réparties sur trois implantations : la catégorie agronomique, économique et paramédicale.

Les sections soins infirmiers et sage-femme sont structurées au sein de la catégorie paramédicale de la HEPN, campus provincial.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Depuis plusieurs années, il existe au sein de la HE une cellule dédiée à la gestion de la qualité au niveau institutionnel. De plus, la HEPN a octroyé 4/10 équivalent temps plein (ETP) pour la création d'une commission qualité spécifique BSI/BSF au sein de la catégorie, la commission d'évaluation interne.
- 2 Le comité des experts pointe la qualité du rapport d'autoévaluation (RAE). Il a en effet apprécié la clairvoyance et la franchise de l'analyse effectuée.
- 3 Le comité des experts note de nombreux partenariats établis avec les universités, les Hautes Ecoles Namuroises, les établissements d'enseignement de promotion sociale et les institutions hospitalières.
- 4 La HE a également mis diverses actions en œuvre pour favoriser la participation des étudiants dans les différents conseils.
- 5 Enfin, il existe, au sein de la catégorie, la formalisation d'une démarche qualité pour l'évaluation des enseignements.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le comité des experts remarque de nombreux changements dans la composition de la commission d'évaluation interne, ce qui a généré des difficultés pour l'implantation de la démarche qualité et a fragilisé le processus mis en œuvre dans les deux sections.
- 2 Le comité des experts relève que la démarche qualité ne semble pas partagée par l'ensemble des parties prenantes de l'institution. Ce constat amène le comité des experts à se questionner sur le soutien effectif des instances décisionnelles en la matière.
- 3 La gestion de la qualité apparaît comme peu structurée au sein de la HE. Il ne semble pas exister une réelle coordination de la gestion de la qualité au sein de la HEPN. Il y a une insuffisance de personnes ressources, de moyens humains et matériels (exemple : charge insuffisante accordée pour la commission). Le comité des experts souligne le manque de stratégie et de visibilité systématique dans ce domaine.
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 4 Il note également l'absence d'un système d'évaluation systématisé et régulier de la formation par les employeurs, les nouveaux diplômés et les institutions partenaires.
- 5 Malgré les actions mises en place, le comité des experts note que la présence des étudiants dans les différents conseils de la section est très limitée.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande à la HE d'impulser une démarche qualité collectivement partagée. Il invite la HE à définir clairement une vision de la démarche qualité, à développer des systèmes de gestion de la qualité appropriés et de veiller à partager ses valeurs en la matière avec les différentes parties prenantes.
- 2 Le comité des experts propose à la catégorie de continuer son engagement dans un processus de démarche qualité en stabilisant la composition de la cellule qualité établie et, dans la mesure du possible, en octroyant des moyens supplémentaires.
- 3 Le comité des experts invite la section à diffuser plus largement le RAE et les évaluations futures aux différentes instances (organes décisionnels, enseignants, étudiants, etc.).
- 4 La démarche et ses résultats doivent être présentés régulièrement à l'ensemble des acteurs. Il est important de mettre en place un *feed-back* régulier des différentes actions mises en œuvre. La qualité doit être l'affaire de tous et tous les acteurs doivent être impliqués. Les différents personnels doivent se sentir co-responsables dans la mise en œuvre des actions.
- 5 Le comité des experts recommande à la catégorie de mettre en œuvre les actions prioritaires, d'établir un tableau de bord, des indicateurs de suivi et de créer un échéancier permettant d'évaluer le processus mis en place. Le comité des experts suggère de hiérarchiser les priorités à court, moyen et long termes en regard de la spécificité de chaque cursus BSI et BSF.
- 6 Le comité des experts préconise la mise en place d'une participation effective des étudiants dans les différents conseils grâce à une information renforcée concernant le rôle et les missions des organes décisionnels. Il semble important que la section définisse des actions à mettre en œuvre pour inciter les étudiants à s'impliquer davantage dans ces conseils.
- 7 Le comité des experts recommande la démarche de consultation des différents partenaires pour évaluer la qualité de la formation et répondre aux besoins des professionnels des institutions de soins.
- 8 Au niveau des partenariats, le comité des experts encourage la section à maintenir les collaborations actuelles et à favoriser de nouveaux rapprochements interdisciplinaires entre les différentes institutions.

CHAP 2 : Les programmes d'études

En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il a été informé des travaux actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles (CGHE) sur l'élaboration de référentiels de compétences thématiques.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le programme de cours est actualisé par les enseignants sur la base de leur formation continue, de l'évolution des techniques, des recherches scientifiques et des attentes du monde professionnel. Il y a une volonté des deux sections d'articuler les aspects théoriques et les aspects pratique de la formation afin d'améliorer la cohérence entre les différents cours et activités d'enseignement. Une professeur a été nommée responsable de ce projet.
- 2 A propos de l'évolution des programmes et au regard de l'évaluation des enseignements de la HE, le comité des experts note le réajustement des grilles horaires ainsi que le renforcement de certains cours.
- 3 Le comité des experts relève que les modalités d'évaluation sont définies pour chaque cours et communiquées aux étudiants.
- 4 Le comité des experts pointe la diversité des méthodes pédagogiques mises en place pour encourager l'apprentissage autonome et permanent des étudiants (exemple : local « *Dupuis* »/laboratoire de pratiques).
- 5 Plusieurs enseignants sont maîtres assistants (MA) et maîtres de formation pratique (MFP). Ils restent ancrés dans une réalité professionnelle, ce qui est apprécié des partenaires.
- 6 L'organisation et la coordination des stages sont efficaces. Les étudiants ont exprimés leur satisfaction, leurs desideratas sont pris en compte.
- 7 La supervision des étudiants est effectuée au moins une fois par semaine par les enseignants. Il existe une progression dans la prise en charge globale des patients tout au long du cursus.
- 8 Différents groupes de travail mènent une réflexion et procèdent à une actualisation régulière de l'évaluation des stages. Les documents d'évaluation ont été revus et élaborés en termes de compétences.
- 9 Les TAPPSI (rapports de stages) sont jugés comme utiles. Il y a une mise en relation du contenu théorique de la formation et des cas pratiques choisis.
- 10 Le comité des experts note la volonté des enseignants d'harmoniser leurs pratiques, comme, par exemple, par la création d'un vade-mecum clinique présentant toutes les techniques de soins telles qu'elles sont enseignées à la HEPN.
- 11 En ce qui concerne le travail de fin d'études (TFE), le comité des experts souligne pour les deux sections la qualité de l'organisation et du suivi. Un renforcement pédagogique a été mis en place pour l'encadrement des étudiants (atelier en sous-groupes, suivi individuel, initiation à la recherche documentaire en 2^{ème} année, soutien du bibliothécaire).

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le comité des experts souligne que, malgré les contacts entre enseignants, il existe une insuffisance de réunions formelles permettant de renforcer la cohérence du programme et la mise en place de nouveaux objectifs et contenus de cours.
- 2 Lors de la visite, le comité des experts a pu constater une certaine inégalité dans la qualité d'actualisation des supports de cours, dans la révision des objectifs généraux et spécifiques de certains enseignements.
- 3 Il y a peu d'enseignantes sages-femmes qui interviennent dans le socle de formation des deux premières années communes aux BSI/BSF.
- 4 Malgré la mise en place d'une démarche formalisée d'évaluation des enseignements, le comité des experts pointe le faible taux de participation des étudiants. Il regrette, également, qu'il y ait un manque de visibilité des actions correctrices découlant de ces évaluations.
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 5 Au niveau des terrains d'intégration professionnelle, la durée des stages de première année semble insuffisante. Par ailleurs, les conditions ne sont pas toujours adaptées aux objectifs de la formation.
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 6 Malgré l'effort d'harmonisation des pratiques, les étudiants relèvent certaines contradictions au niveau de l'apprentissage des techniques par les différents enseignants.
- 7 Les étudiants ont exprimé le souhait d'une meilleure préparation à l'approche des situations face à la mort, à l'accompagnement des familles, la douleur et la souffrance.
- 8 Le comité des experts note que la plateforme électronique est essentiellement utilisée comme dépôt de documents et dès lors sous exploitée (par exemple en matière d'*e-learning*).

RECOMMANDATIONS

- 1 Dans l'attente d'un nouveau référentiel de compétences programmé au niveau de la Communauté française, le comité des experts recommande à la section d'anticiper, de commencer à travailler sur les compétences à atteindre aux différents niveaux du cursus et d'articuler le référentiel avec les objectifs et le contenu du programme, la conception et les outils d'évaluation.
- 2 Le comité des experts propose de systématiser les réunions de coordination pédagogique entre les enseignants. Il suggère, en parallèle de la coordination des stages, la mise en place d'une coordination pédagogique qui pourrait organiser la concertation et la guidance pédagogique et soutenir le développement d'une formation par compétences à venir. Le comité des experts recommande à la direction de renforcer la concertation des enseignants en dégageant du temps dans leur charge de travail pour permettre un réel travail collaboratif.
- 3 Le comité des experts incite les enseignants à renforcer l'actualisation des contenus de cours en développant la perspective des sciences infirmière et sage-femme, en se basant sur l'*Evidence Based Nursing* (EBN)/*Evidence Based Midwifery* (EBM) et les données scientifiques. Il préconise de veiller à ce que les objectifs généraux et spécifiques soient formalisés pour tous les enseignements.
- 4 Le comité des experts recommande d'harmoniser le fond et la forme des supports de cours et de veiller à une distribution adéquate dans le temps aux étudiants.

- 5 Le comité des experts propose de poursuivre les actions engagées concernant le travail de collaboration entre les enseignants de sciences biomédicales, humaines et pratique professionnelle, entre les deux sections, et avec les administratifs, notamment le bibliothécaire.
- 6 Le comité des experts recommande de renforcer la cohérence et l'articulation entre les différents cours (théoriques et pratiques) dans le but de favoriser la transversalité. Dans ce cadre, le comité des experts recommande à la section BSF de continuer à mettre en œuvre les épreuves interdisciplinaires planifiées entre les enseignants des sciences fondamentales et des soins de pratiques professionnelles et à les étendre à de plus en plus de matières.
- 7 Comme mentionné ci-dessus, le comité suggère de renforcer les contacts entre les acteurs d'une même section dans un premier temps et ensuite entre les sections au sein de la catégorie. Il propose de mutualiser les savoirs et les moyens entre les sections paramédicales afin de donner du sens au programme BSI et BSF. Le comité des experts incite les enseignants MA/BSF à participer davantage au processus de formation de base BSI, dans le respect des textes légaux.
- 8 Il semble important de rendre plus explicites les impacts de l'évaluation des enseignements et de mettre en place des actions correctrices transparentes. Le comité des experts préconise de rappeler régulièrement aux étudiants les objectifs de ce dispositif afin d'augmenter le taux de participation.
- 9 Le comité des experts recommande aux enseignants de revoir, de façon collégiale, l'harmonisation des pratiques et de continuer la réactualisation du vade-mecum.
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 10 Au niveau des stages, le comité des experts incite les enseignants à renforcer l'évaluation formative des étudiants afin de les aider à mieux cerner la maîtrise des diverses compétences attendues. Il recommande à la section de porter une attention particulière aux étudiants de première année en intensifiant et en individualisant leur accompagnement.
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 11 Il suggère également d'organiser des groupes de parole pour les étudiants durant les trois années de formation, notamment, lorsqu'ils vivent des expériences difficiles de soins. Le comité des experts recommande aux enseignants de renforcer les compétences de communication et de relation d'aide tout au long de la formation.
- 12 Le comité des experts recommande à la catégorie de réfléchir à une utilisation optimale et pédagogique de la plateforme et de ses fonctionnalités (entre autres *e-learning*).

CHAP 3 : La vie étudiante

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 La situation géographique de l'implantation, à proximité de trois hôpitaux importants, présente un attrait pour les étudiants. La visite des lieux a également permis au comité des experts de constater la présence de locaux spacieux, lumineux, propres et bien entretenus.
- 2 Les étudiants considèrent que l'accueil qui leur est réservé au sein de la HE et de la catégorie est de bonne qualité. Lors des entretiens, les étudiants ont exprimé leur satisfaction quant à la disponibilité des enseignants et de la direction.
- 3 La politique environnementale est encouragée au sein de la catégorie.
- 4 Le comité des experts a pu noter une préoccupation de la HE au niveau de l'aide à la réussite (journées propédeutiques, tutorat, suivi pédagogique individuel, séances de remédiation). Les étudiants ayant participé aux journées propédeutiques ont exprimé leur satisfaction quant au contenu abordé, notamment en sciences. Il existe une cellule de soutien et d'écoute pour les étudiants au sein de la HE. Ils ont la possibilité d'être accompagnés par une psychopédagogue présente sur le site 0,5 ETP.
- 5 Une journée bien-être destinée à l'apprentissage des techniques de relaxation et gestion du stress est organisée au sein des sections.
- 6 L'accueil à la bibliothèque est très apprécié des étudiants qui se disent satisfaits de la disponibilité et de l'aide apportée par le bibliothécaire.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Les étudiants reçus en entretien ont exprimé un manque d'informations récurrent concernant les modifications d'horaires des cours. Ils disent manquer d'information sur la remédiation. Les étudiants se disent également peu informés du rôle de la psychopédagogue.
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 2 Le comité des experts pointe le manque d'appropriation par les étudiants de la notion de crédits ECTS.

RECOMMANDATIONS

- 1 Des améliorations devraient être apportées au niveau de la communication interne auprès des étudiants (informations sur les rôles et missions de la HE, sur le dispositif de remédiation, sur les modalités d'horaire de cours, etc.) en vue d'optimiser la diffusion des informations.
- 2 Le comité des experts invite également la HE à mieux communiquer auprès des étudiants sur la notion de crédits ECTS. La charge de travail devrait être réévaluée et les fiches ECTS devraient être revues en conséquence.
- 3 Il suggère à la HE d'envisager un suivi de cohortes pour évaluer les dispositifs en lien avec la promotion de la réussite et les améliorer en conséquence.

- 4 Le comité des experts suggère à la HE d'intégrer, dans la semaine propédeutique, différents représentants du corps professoral.

CHAP 4 : Les ressources

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 La formation continuée des enseignants est encouragée. Le personnel enseignant participe à des colloques au niveau national et international.
- 2 Malgré l'exigüité de la bibliothèque pour travailler, les étudiants pointent la convivialité des lieux et des personnes ressources.
- 3 Le comité des experts note également un fond documentaire de qualité et une base de données opérationnelle.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Le comité des experts souligne qu'il manque une politique d'évaluation du personnel.
- 2 En ce qui concerne les formations continues, un budget annuel permet de couvrir seulement une partie des frais de formation des enseignants.
- 3 Le comité des experts relève une non-reconnaissance de la charge horaire des professeurs notamment dans le cadre de l'accompagnement des TFE et des différents mandats établis pour la mise en œuvre des projets.
- 4 L'infrastructure des classes de pratiques et de la bibliothèque n'est pas adaptée au nombre croissant et aux besoins des étudiants.
- 5 Le comité des experts note que le matériel informatique mis à la disposition des étudiants et des enseignants est en nombre insuffisant.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande à l'institution de formaliser sa vision concernant la gestion des ressources humaines à moyen et long termes.
- 2 Il souligne l'importance d'objectiver les besoins en formation des enseignants.
- 3 Afin de promouvoir la participation des enseignants à des formations, le comité recommande à la HE d'inclure davantage de temps de formations continuées dans les charges professionnelles des enseignants et de prendre en charge des frais inhérents à celles-ci.
- 4 Le comité des experts recommande de formaliser et d'évaluer la procédure d'accueil des nouveaux arrivés.
- 5 Il suggère de reconnaître, comme faisant partie de la charge de travail des enseignants, les différentes missions (accompagnements des TFE, intégration dans des projets institutionnels).
- 6 Le comité des experts recommande d'envisager le développement du parc informatiques et du centre de documentation. Il recommande également de développer le matériel didactique des laboratoires de pratiques

CHAP 5 : L'entité dans son contexte

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 La HE a de nombreux partenariats, notamment avec les institutions et services liés aux domaines de la santé namurois, avec le Canada mais également avec la République Démocratique du Congo.
- 2 Il existe une politique de service à la société présente au sein de la HEPN. En effet, certains enseignants s'investissent dans l'organisation de colloques et/ou de formations dans diverses des institutions.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION

- 1 Les étudiants ne participent pas aux programmes d'échanges et de mobilité.
- 2 Pour les étudiants BSF, le comité des experts constate un nombre insuffisant de place de stage en salle d'accouchement dans les hôpitaux situés à proximité de la HE.
- 3 Les stages à l'étranger ne sont généralement pas supervisés par un professeur sage-femme (hormis dans certains cas pour le nord de la France).
- 4 Enfin, le comité des experts a constaté une faible mobilité internationale des enseignants.
[Droit de réponse de l'établissement](#)

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts suggères aux sections de maintenir et de renforcer les collaborations actuelles.
- 2 Le comité des experts propose aux deux sections d'entretenir des relations et des collaborations qui peuvent sous-tendre des recherches appliqués pour l'amélioration dans la qualité des services à la société et dans l'enseignement.
- 3 Le comité des experts encourage les sections à prospecter et à participer à des études pédagogiques et scientifiques en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur et avec des institutions ou associations de soins.
- 4 Le comité des experts recommande aux sections d'inciter les enseignants à s'impliquer dans diverses associations professionnelles, pédagogiques et sociétales.
- 5 Enfin, il invite la catégorie à favoriser et à stimuler la mobilité des étudiants mais également des enseignants.

CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

OPPORTUNITÉS

- 1 La situation géographique de la HE offre aux étudiants de grandes commodités de vie et d'étude.
- 2 Dans le cadre des réformes en cours au niveau de la Communauté française en matière de compétences, l'écriture et la création d'un référentiel est une opportunité pour les deux sections.
- 3 Le comité des experts considère comme étant une opportunité la pénurie d'infirmiers quasi permanente tant au niveau national qu'au niveau des pays limitrophes laissant prévoir un besoin en formation important pour les années à venir.

RISQUES

- 4 Le comité des experts relève la présence à Namur d'une autre HE formant les BSI et BSF (concurrence potentielle).
- 5 Le nombre croissant des étudiants risque d'être un frein pour la qualité de la formation. La formation de base est de plus en plus présentée aux étudiants comme un tremplin en vue d'un développement professionnel futur.
- 6 La pénurie récurrente des personnels infirmiers, le *turnover* des patients et la pénibilité de la charge de travail rendent difficiles les recrutements d'infirmiers référents pour la supervision des stages.
- 7 L'absence d'une politique de recherche formalisée ne permettra pas à terme de garantir les fondements scientifiques au programme et aux enseignants d'acquérir les compétences requises dans l'enseignement supérieur.

CONCLUSION

Le comité des experts tient à souligner que la démarche qualité représente l'occasion de faire de l'évaluation non seulement une réflexion mais également une pratique et un objet d'apprentissage.

Les recommandations formulées par le comité des experts tout au long de ce rapport vont dans le sens de, et complètent, les objectifs identifiés par les sections BSI/BSF. Il invite la HE à les opérationnaliser et à les inscrire dans un échéancier.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> → Démarche qualité présente depuis plusieurs années, RAE franc et clairvoyant dans son analyse. → Nombreux partenariats avec d'autres établissements et institutions hospitalières → Politique de formation continue pour les enseignants → Modalités d'évaluation définies et communiquées aux étudiants → Diversité des méthodes pédagogiques pour encourager l'apprentissage autonome → Efficience de l'organisation, de la coordination, de la supervision et de l'évaluation (TAPPSI) des stages → Qualité des infrastructures et de la bibliothèque (et de son personnel) → Service d'aide à la réussite satisfaisant et existence d'une cellule de soutien et d'écoute pour les étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> → Démarche qualité peu structurée, la qualité ne semble pas être l'affaire de tous (parties prenantes) <u>Droit de réponse de l'établissement</u> → Insuffisance de réunions formelles permettant de renforcer la cohérence du programme → Existence de contradictions au niveau de l'apprentissage des techniques par les différents enseignants → Manque d'appropriation par les étudiants de la notion de crédits ECTS → Manque de communication interne auprès des étudiants <u>Droit de réponse de l'établissement</u> → Non-reconnaissance de la charge horaire des professeurs pour l'accompagnement des TFE et pour la mise en œuvre des projets → Equipement informatique insuffisant → Non/faible participation des étudiants/enseignants aux programmes d'échanges et de mobilité

Opportunités et risques
<ul style="list-style-type: none"> → Opportunité : situation géographique de l'établissement ; proximité de trois hôpitaux importants du namurois → Opportunité : pénurie d'infirmiers quasi permanente tant au niveau national qu'au niveau des pays limitrophes → Risque : pénurie récurrente des personnels infirmiers rendant de plus en plus difficile la supervision en stage → Risque : nombre croissant d'étudiants rendant, à termes, les infrastructures inadaptées → Risque : absence d'une politique de recherche formalisée

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> → Impulser une démarche qualité collectivement partagée, définir clairement une vision de la démarche qualité, développer des systèmes de gestion de la qualité appropriés et veiller à partager ses valeurs avec les différentes parties prenantes → Mettre en œuvre les actions prioritaires en utilisant un tableau de bord, des indicateurs de suivi et un échéancier → Systématiser les réunions de coordination pédagogique entre les enseignants pour soutenir le développement d'une formation par compétences. → Renforcer la concertation et la collaboration entre enseignants pour renforcer l'articulation et la cohérence des cours et de leur contenu et pour harmoniser le fond et la forme des supports de cours et des pratiques → Renforcer l'aspect formatif de l'évaluation des étudiants en stage → Formaliser la vision concernant la gestion des ressources humaines à moyen et long termes → Promouvoir la participation des enseignants à des formations en incluant davantage ces temps de formation dans les charges professionnelles → Maintenir et renforcer les collaborations actuelles et stimuler la mobilité des étudiants et des enseignants

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Page	Chap.	Point	Observation de fond
3	1	3° point d'amélioration	Une structure de gestion de la qualité est clairement définie au sein de la HEPN. Les postes à pourvoir (coordinateur, représentants enseignants de chaque catégorie, représentants administratifs et estudiantins) sont prévus par la Direction. Une coordination de la gestion de la Qualité est donc présente, néanmoins il persiste un manque récurrent de moyens humains et matériels pour permettre à cette structure de fonctionner de la manière la plus efficiente possible.
6	2	4° point d'amélioration	L'évaluation formalisée des enseignements a débuté le 19 avril 2010 via e-bacc. Avant la mise en place de cette démarche formalisée, plusieurs enseignants réalisaient déjà une évaluation de leurs enseignements auprès des étudiants, selon diverses méthodes (questionnaires papiers, brainstorming). Le taux de participation était alors plus important qu'il ne l'est par l'intermédiaire de la plate-forme électronique. Les enseignants en ont toujours tenu compte pour améliorer la qualité de leur enseignement.
6	2	5° point d'amélioration	La durée des stages de 1ère BSI-BSF respecte en tous points la législation en vigueur (170 heures).
7	2	9° recommandation	La révision collégiale pour la réactualisation du vademecum technique est en cours depuis septembre 2010 (Groupe de travail coordonné par un MFP en Soins Infirmiers).

8	3	1° point d'amélioration	<p>Les personnes responsables de la remédiation passent systématiquement dans les classes de 2ème BSI-BSF et 3ème BSI en début d'année avant les différents départs en stage, pour informer les étudiants sur l'existence, l'objectif et le fonctionnement de la structure.</p> <p>D'autres modalités d'information coexistent : l'affichage aux valves, présentant toute l'année les différentes informations horaires et les adresses mail.</p> <p>En ce qui concerne la psychopédagogue, elle est en fonction depuis octobre 2009 et a été engagée au départ dans le cadre du décret démocratisant l'enseignement supérieur, oeuvrant à la promotion de la réussite des étudiants et créant l'Observatoire de l'Enseignement Supérieur destiné à aider les étudiants de première année.</p> <p>Elle est venue se présenter en classe de 1ère BSI-BSF en donnant son adresse mail, son numéro de téléphone et l'emplacement de son bureau, tout en décrivant sa fonction.</p> <p>Lors de l'évaluation des cursus BSI-BSF, seuls les étudiants de 1ère et de 2^{ème} année avaient reçu ces informations.</p>
10	5	4° point d'amélioration	Les enseignantes MFP du cursus BSF se déplacent pour superviser les stages au sein des hôpitaux de Charleroi, Nivelles, Ottignies, La Louvière, Dinant et Lobbes.
12	synthèse	1° point d'amélioration	À nuancer par la note du chap.I, page 1, 3° point d'amélioration.
12	synthèse	5° point d'amélioration	À nuancer par les remarques apportées au Chap. 3, page 8, 1° point d'amélioration.

Nom et signature du (de la)
Directeur(-trice)-Président(e)


François BASTAR

Nom et signature du (de la)
coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

VELU Valérie


Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie

DERIDDER Nathalie
